

UNE RE-ORIENTATION EN STAPS ?

- Un étudiant de PACES en réorientation peut déposer une demande d'accès en L1 STAPS.
- Le dossier sera traité par une commission siégeant en janvier, pour un démarrage des cours dès le début du semestre 2 (S2).
- Si l'étudiant valide son S2 en L1 STAPS, alors le S1 de PACES est neutralisé et l'étudiant passe en L2 (STAPS ou STAPS-APAS, selon son choix).
- Si le S2 de L1 STAPS est AJ, **l'étudiant devra présenter aussi le S1 de L1 STAPS en session 2** (certaines UE = contrat pédagogique).

LES ETUDES EN STAPS

Des études qui débouchent sur 4 grands secteurs de métiers :

Métiers de l'enseignement (professeur d'EPS, professeur des écoles, CPE, ETAPS, éducateur sportif en club ...)

Métiers de l'entraînement et de la condition physique pour la haute performance ou pour tous (professeur de sport, préparateur physique, entraîneur, coach personnel, ETAPS ...)

Métiers du management du sport (commercialisation de produits touristiques, agent chargé de développement touristique, création d'événements sportifs, CTAPS, responsable de service des sports ...)

Métiers de l'Activité Physique Adaptée (conception et mise en œuvre de programme de prévention et de réentraînement pour le maintien de l'autonomie et de la qualité de vie , enseignement et entraînement sportif adapté, ...)

Présentation de la 1ère année de licence STAPS

Formation disciplinaire

		1 ^{er} semestre	2 ^{eme} semestre
Formation disciplinaire	dimension scientifique	Histoire et Psychologie des APS Neurosciences et Physiologie des APS	Anatomie et Biomécanique des APS Sociologie des APS
	dimension technologique	Technologie de la natation ou Technologie de l'athlétisme Technologie de la gymnastique ou Technologie de la danse contemporaine	Technologie des sports collectifs Technologie des sports de raquettes ou Technologie des sports de combat
	dimension sportive	Spécialité sportive : principes généraux	Spécialité sportive : technique de l'expert



Les spécialités sportives ouvertes sur l'UFRSTAPS de Grenoble / Valence :

Athlétisme, basket ball, cyclisme, danse, escalade, football, gymnastique sportive, handball, judo, natation, rugby, ski, sports de raquettes, volley ball

Formation complémentaire	dimension transversale		Processus d'exploration professionnelle (PEP) Outils pour étudier à l'Université (OEU)
	dimension professionnelle	Intervention en activités physiques et technologie (IAPT)	Intervention en activités physiques et sécurité (IAPS)

Taux de réussite en STAPS

Plus d'un tiers d'abandon, un peu moins d'un tiers d'échec,
un tiers de passage en L2

Nécessité de :

- **Travail personnel régulier** (au moins 15 heures par semaine)
- Attrait pour des **études pluridisciplinaires** (cf diapo UE de L1)
- **Une bonne condition physique et un vécu sportif** : 2 créneaux par semaine d'étude des techniques sportive à partir de pratiques sportives de polyvalence + 3 créneaux par semaine de pratique en club obligatoire



La démarche à suivre pour déposer un dossier de réorientation en Licence STAPS :

L'étudiant doit télécharger le dossier de réorientation sur le site de l'UFRAPS, le remplir et venir le déposer, avec les pièces justificatives, au secrétariat de Licence avant le 20 janvier

<https://aps.univ-grenoble-alpes.fr/node/3529/orientation>